





Projet Régional - CBSP - Partenariat pour la conservation de la biodiversité : Financement durable des Aires Protégées dans le Bassin du Congo-PIMS 3447

#### **TERMES DE REFERENCES**

Projet: Projet régional « CBSP-Partenariat pour la conservation de la biodiversité-

Mécanismes de financement durable des aires protégées du bassin du Congo-

PIMS 3447 »

**Poste :** Consultant Individuel national en en charge de l'élaboration de la politique de

lutte contre la fraude, la corruption, le conflit d'intérêt et le blanchiment d'argent

de la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale).

**Lieu d'affectation :** Yaoundé

Niveau: IC/ national Consultant

**Durée du contrat :** 30 jours

#### 1. Contexte

La micro-évaluation HACT de la COMIFAC, partenaire d'exécution du PNUD/FEM dans le cadre de la mise en œuvre du Projet régional « CBSP – Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité : Financement durable des Aires Protégées du Bassin du Congo – PIMS 3447 » a mis en évidence des carences à adresser pour une meilleure contribution du « Partenaire d'Exécution - PE» à la mise en œuvre du projet régional, dans les 6 pays du Bassin du Congo concernés (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC). En effet, il a été constaté, entre autres observations mises en exergue lors de la micro-évaluation, que la COMIFAC ne disposait pas de politiques spécifique internes de lutte contre la fraude, la corruption, le conflit d'intérêt et de blanchiment d'argent. Au regard de ces manquements spécifiques relatifs à cet aspect de la micro-évaluation, la mission avait conclu sur un niveau de risque significatif concernant ce domaine spécifique (Absence d'une Politique de Lutte contre la Fraude, la Corruption, et le conflit d'intérêt).

# 2. Objectif de la présente mission de consultation

# 2.1 Objectif général

L'objectif général de la mission est d'appuyer la COMIFAC à élaborer ses politiques de lutte contre la fraude, la corruption, le conflit d'intérêt et le blanchiment d'argent.

### 2.2 Objectifs spécifiques

- ✓ Elaborer des politiques de lutte contre la fraude, la corruption, les conflits d'intérêts et de blanchiment d'argent de la COMIFAC ;
- ✓ Proposer un mécanisme pour la couverture du risque de change pour les accords signés en dollars ;
- ✓ Former le personnel sur l'utilisation des politiques ainsi formulées dans le cadre d'un atelier.

# 3. Méthodologie

Compte tenu du caractère spécifique de la mission, le ou les consultants individuels (et non un cabinet) devra/devront proposer la méthodologie qui lui/leurs semble la plus appropriée et aligner sur les standards internationaux en la matière, pour réaliser cette mission. Cette méthodologie devrait obligatoirement contenir les principales phases suivantes :

- ✓ La phase de préparation de la mission
- ✓ La phase de collecte et d'analyse des informations (des données disponibles au sein de l'institution)
- ✓ La phase de rédaction du rapport et de validation du rapport par la COMIFAC,
- ✓ La phase de restitution des résultats au cours d'un atelier tout le personnel de la COMIFAC.

## 4. Résultat attendus

- ✓ Des politiques de lutte contre la fraude, la corruption, le conflit d'intérêt et le blanchiment d'argent de la COMIFAC avec les documents annexes appropriés, disponible (en version française avec une traduction en anglais).
- ✓ Un support pour l'organisation d'un atelier de restitution, disponible.

## 5. Compétence attendue

Pour postuler à cette consultance, le consultant doit réunir les conditions suivantes :

- ✓ Avoir déjà réalisé au moins trois (03) études ou missions dans la cadre de l'élaboration des politiques de lutte contre la corruption, la fraude, les conflits d'intérêts et le blanchiment d'argent, de préférence auprès des organisations internationales, régionales ou sous-régionales;
- ✓ Avoir une formation de BAC +5 ou tout autre diplôme équivalent en Droit, Audit et conseil, finance :
- ✓ jouir d'une expertise technique et expérience pratique avérée dans l'élaboration de politique et stratégie de lutte contre la fraude et la corruption, notamment les activités incluant les investigations de fraudes, les allégations de fraudes, les systèmes de contrôle anti-fraude, l'éthique, les investigations financières ;avoir une expérience avérée dans l'animation de formation en mécanismes des transactions frauduleuses, des techniques d'investigation, des éléments juridiques relatifs à la fraude, la corruption, l'éthique, criminologie et les techniques de prévention de fraude ;
- ✓ Justifier d'une excellente connaissance de l'approche HACT du SNU ;
- ✓ Disposer d'excellentes aptitudes analytiques, de synthèse, de rédaction et de présentation de documents ;
- ✓ Disposer d'une capacité à travailler sous pression et à respecter les délais requis pour les livrables attendus.

## 6. Soumission des offres

Le prestataire doit soumettre deux propositions (technique et financière) dans deux enveloppes distinctes en 04 exemplaires, 01 original et 03 copies :

# a) Une proposition technique (qui inclus entre autres):

- ✓ A la proposition technique sera annexé une copie du diplôme, une lettre de motivation, une note relative à la méthodologie pour réaliser la mission et un CV détaillé (5 pages max).
  - Présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation du travail envisagé au regard des TDRs de la mission (max 10 pages).
  - o CV (format libre).
- **b)** Une proposition financière : La proposition financière doit indiquer le coût global de la prestation (fourniture de service). Afin d'aider à la comparaison des offres, chaque proposition financière

2

comprendra une ventilation détaillée du montant, incluant uniquement les honoraires de la mission. Les frais d'organisation de l'atelier seront également pris en charge par le PNUD.

### 7. Evaluation et comparaison des Propositions

L'évaluation des Propositions se déroule en deux temps. L'évaluation de la Proposition technique est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières. La proposition financière ne sera ouverte que pour les soumissions qui auront reçu la note technique minimale de 70% sur un score total maximum de 100 points pour ce qui est de l'évaluation de la proposition technique. La proposition technique est évaluée sur la base de son niveau de réponse aux TDRs de la Mission.

- 1) Lors d'une deuxième étape, l'offre financière de tous les prestataires ayant obtenu la note technique minimale de 70% lors de l'évaluation techniques seront comparées.
- 2) La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des compétences et les expériences du consultant individuel, de sa méthodologie mais également de sa proposition financière.

#### 8. Durée de la mission

La durée de la mission sera de 30 jours.

# 9. Date limite et lieu de dépôts des candidatures

Les candidatures devront être ou remises sous pli fermé portant la mention « Consultant individuel national— Spécialiste de l'élaboration de la Politique de Lutte contre la Fraude, la Corruption, le conflit d'intérêt et le blanchiment d'argent" et doivent parvenir au plus tard 02 semaines après la date de publication à l'adresse suivante :

Madame le Représentant Résident

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

N° 1232 Mellopolis Building, 1794 Street, Ekoudou, Bastos

B.P. 836, Yaoundé Republic of Cameroon

Telephone: (+237) 222 20 08 00/222 20 08 01 PNUD- Cameroun, B.P: 836 Yaoundé (Cameroun).

Pour tout besoin, nous contacter à l'adresse : procurement.cameroon@undp.org

#### 10. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Max. Point
Formation (Bac +5 ou tout autre diplôme équivalent en Droit, Audit et Conseil, Finances	10
Expertise technique et expérience pratique avérée dans l'élaboration de politique et stratégie de lutte contre la fraude et la corruption, notamment les activités incluant les investigations de fraudes, les allégations de fraudes, les systèmes de contrôle anti-fraude, l'éthique, les investigations financières ;avoir une expérience avérée dans l'animation de formation en mécanismes des transactions frauduleuses, des techniques d'investigation, des éléments juridiques relatifs à la fraude, la corruption, l'éthique, criminologie et les techniques de prévention de fraude.	20
Expériences antérieures dans des missions similaires : avoir réalisé au moins trois (03) études ou missions dans la cadre de l'élaboration des politiques de lutte contre la corruption, la fraude, les conflits d'intérêts et le blanchiment d'argent, de préférence auprès des organisations internationales, régionales ou sous-régionales ;	20
Excellente connaissance de l'approche HACT du SNU.	10
Excellentes aptitudes analytiques, de synthèse, de rédaction et de présentation de documents.	5
Capacité à travailler sous pression et à respecter les délais requis pour les livrables attendus.	5
TOTAL max.	70

3